



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auxerre, le 1<sup>er</sup> juillet 2023

## **Condamnation des violences urbaines et appel au calme**

Dans la nuit du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet, de nouvelles violences urbaines ont émaillé le département et ont touché plus particulièrement certaines villes : Sens, Auxerre, Saint-Florentin, Joigny, Migennes et Tonnerre. Le préfet de l'Yonne Pascal JAN les condamne fermement.

Près de 160 policiers, gendarmes et pompiers étaient pleinement mobilisés sur le dispositif de sécurité.

Une quinzaine de feux de poubelles ont été recensés ainsi qu'une dizaine de feux de véhicules légers. Plusieurs commissariats et brigades de gendarmerie ont été pris pour cible sans que des dégâts importants ne soient occasionnés. À Saint-Florentin, un magasin de bricolage a été incendié. L'intervention du service départemental d'incendie et de secours a permis d'éviter la propagation du sinistre.

Le préfet salue l'action des sapeurs-pompiers, particulièrement intense cette nuit. Il remercie également les policiers et gendarmes qui sont intervenus dans le rétablissement de l'ordre républicain.

Il formule à nouveau des vœux d'apaisement et réitère sa volonté d'un retour au calme rapide.

Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle

Tél : 03 86 72 79 75  
Port : 06 13 14 69 03  
[pref-communication@yonne.gouv.fr](mailto:pref-communication@yonne.gouv.fr)

1/1

Place de la préfecture  
89016 AUXERRE Cedex

